

Retour sur les Assemblées du 20 mai 2022

Le 20 mai 2022, l'Assemblée générale annuelle de Triodos Bank NV et l'Assemblée des détenteurs-rices de certificats d'actions de la Stichting Administratiekantoor Triodos Bank (SAAT) ont eu lieu à Utrecht, aux Pays-Bas.

Nous aimerions souligner deux sujets importants qui ont été discutés lors de l'Assemblée générale annuelle de la Banque Triodos : le dividende proposé pour l'exercice 2021 et une mise à jour des préparatifs du programme de rachat restreint de certificats d'actions.

Dividende

La Banque Triodos a proposé un montant total de dividendes pour l'exercice 2021 de 25 589 559 euros lors de [la publication de ses résultats annuels](#), ce qui équivaut à **un dividende en espèces de 1,80 euro par certificat d'action**.

Le montant restant du bénéfice net total pour 2021 (50,8 millions d'euros après impôts) sera ajouté aux réserves.

La proposition de dividende pour l'année 2021 a été expliquée lors de l'Assemblée générale.

Le Comité exécutif a tout d'abord souligné que la banque est bien consciente de l'impact sur les détenteurs-rices de certificats de la suspension prolongée de la négociation des certificats d'actions, de l'évolution du prix des certificats et de l'absence de paiements de dividendes prévisibles ces dernières années.

Avec sa proposition de dividende, la banque cherche un équilibre entre le versement d'une part équitable et attrayante du bénéfice net aux détenteurs-rices de certificats et le renforcement de la résilience et de la stabilité à long terme de la banque, dans un contexte d'incertitudes économiques et d'éventuelles nouvelles directives réglementaires concernant un tampon de capital supplémentaire pour les banques.

La Banque Triodos estime dès lors que dans les circonstances actuelles, le montant du dividende proposé est équilibré et dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. Les bénéfices non distribués renforcent la base de capital de la banque contribuant ainsi à la poursuite de sa recherche d'impact durable et aux futurs bénéfices. Ceci est également dans l'intérêt des détenteurs-rices de certificats d'actions de la Banque Triodos.

La proposition de dividende a été approuvée par la Stichting Administratiekantoor Triodos Bank (SAAT), actionnaire de la banque, après une discussion et un examen approfondis.

Mise à jour relative au programme de rachat restreint de certificats d'actions

Lors de l'Assemblée générale annuelle de Triodos Bank N.V., Jeroen Rijpkema, CEO de la banque, a fourni de nouvelles informations aux détenteurs-rices de certificats d'actions concernant le projet d'initier un programme de rachat restreint de certificats d'actions, tel qu'[annoncé précédemment](#). L'enregistrement complet ainsi que les documents des assemblées sont disponibles sur triodos.be/assemblee. Dans les trois mois suivant les réunions, nous publions également les comptes-rendus des réunions sur cette page web.

« L'annonce, au mois de février, du programme envisagé de rachat restreint de certificats d'actions a résulté de consultations intensives avec les autorités de contrôle néerlandaises. La Banque Triodos doit constater à présent que ce processus nécessite plus de temps que prévu. Il n'est, dès lors, pas encore certain que cette opération puisse être finalisée dans un laps de temps qui évite une interdépendance avec la préparation et [la cotation des certificats d'actions de la Banque Triodos sur une plateforme multilatérale de négociation \(MTF\)](#).

Notre objectif est de clôturer les préparatifs de la cotation durant le premier semestre 2023. Si le programme de rachat restreint n'est pas finalisé pour la fin de cet été, cela remettra en question le timing de la cotation sur une MTF.

C'est pourquoi nous examinerons l'état d'avancement des préparatifs du programme de rachat au début de l'été et déciderons de la poursuite, en tout ou en partie, du programme prévu. Nous regrettons que les préparatifs prennent autant de temps, mais nous ne voulons pas privilégier la rapidité au détriment de la prudence.

La Banque Triodos n'aurait-elle pas pu anticiper cette situation avant l'annonce du programme de rachat ? La question est légitime. Je ne peux vous répondre que ceci : nous avons estimé que nous devions examiner toutes les possibilités afin d'être en mesure de vous proposer des solutions intermédiaires. Ce faisant, nous sommes sortis des sentiers battus. Nous avons cherché de nouvelles solutions permettant le rachat de certificats d'actions dans le cadre des possibilités légales. Mettre en place un tableau d'affichage ('bulletin board') s'est malheureusement révélé impossible. Or, il apparaît maintenant que le programme de rachat restreint de certificats soulève de nouvelles questions dans sa configuration actuelle – des questions qui nécessitent du temps et de nouvelles réponses. Aurions-nous pu prévoir cette situation ? Selon moi, écarter d'emblée cette solution parce que le résultat n'était pas garanti à 100 % aurait été la pire option. Je suis satisfait du fait que toutes les options pour créer de la liquidité aient été envisagées, et je continue à espérer que nous réussirons. Toutefois, je dois également tenir compte du fait que, afin de ne pas retarder la cotation sur la MTF, nous pourrions ne pas être en mesure de réaliser le programme prévu ou que nous pourrions le faire seulement en partie. Dès que nous en saurons plus à ce sujet, nous vous en informerons. »